BULLETIN TRIMESTRIEL
pour la FORMATION
des MEMBRES ACTIFS

VIE LIBRE
LA SOIF D'EN SORTIR

AGIR

INDÉPENDANCE du MOUVEMENT

Sommaire

Page 2
Des projets sanitaires dans toutes les régions

Page 3
Indépendance du Mouvement

Page 4
Revalorisation de la Famille

Pages 5 et 6
Le rayonnement de Vie Libre

Page 7
Un rapport moral : pourquoi ?

Page 8
Rapport moral : aide-mémoire ?

Pages 9 et 10
Idées pour un article

Pages 11 et 12
Un mouvement de partage, d'adultes, de responsables

Pages 13, 14 et 15
Des clubs de nouveaux plaisirs

Supplément à *Libres* N° 219

N° 163 4me trimestre 1996

Informations pratiques

Dans le cadre de la réforme hospitalière, le gouvernement a désigné les préfets sanitaires par région pour la mise en place des agences régionales d'hospitalisation. Ceux-ci ont pour mission d'adapter les hôpitaux aux nécessités médicales et financière. Les régions Vie Libre, qui le souhaitent, peuvent demander à ces préfets la place faite au service consacré à la guérison de la maladie alcoolique dans la réforme hospitalière.

Le Comité de Rédaction

Sont nommés les 24 directeurs chargés de la mise en place des agences régionales de l'hospitalisation :
Philippe de Mester, sous-préfet (Alsace) ;
Dominique Deroubaix, directeur d'hôpital de 1re classe (Aquitaine) ;
Jean-Yves Jacob, directeur d'hôpital de 1re classe (Auvergne) ;
Michel Drouet (Bourgogne) ;
Yvette Berger, inspecteur général des affaires sociales (Bretagne) ;
Bernard Marrot, chef de service des affaires sanitaires et sociales (Centre) ;
Alain Chevrot (Champagne-Ardenne) ;
Pierre Cardona, chef de service des affaires sanitaires et sociales (Corse) ;
Louis-René Geffroy, directeur d'hôpital de 1re classe (Franche-Comté) ;
Dominique Coudreau, administrateur civil hors classe (Ile-de-France) ;
François Grateau, directeur d'hôpital de 1re classe (Languedoc-Roussillon) ;
Guy Richier, directeur d'hôpital de 1re classe (Limousin) ;
Dominique Peton-Klein, médecin général de santé publique (Lorraine) ;
Xavier Patier, conseiller hors classe de chambre régionale des comptes (Midi-Pyrénées) ;
Gérard Dumont, sous-préfet (Nord-Pas-de-Calais) ;
Alain Garcia, praticien hospitalier hors classe (Basse-Normandie) ;
Bernard Gaïsset (Haute-Normandie) ;
Benoît Péricard, administrateur civil hors classe (Pays de la Loire) ;
Antoine Masson, ingénieur en chef de mines (Picardie) ;
Jacques Metais, directeur d'hôpital de 1re classe (Poitou-Charentes) ;
Christian Dutreil, inspecteur général des affaires sociales (Provence-Alpes-Côte d'Azur) ;
Michel Pélissier, préfet (Rhône-Alpes) ;
Guy-Pierre Martin, administrateur civil (Antilles-Guyane) ;
Robert Hulic, chef de service des affaires sanitaires et sociales (Réunion).

Décret du 5 septembre 1996, J.O. du 8/9/96, p. 13432.

Liaisons sociales du 10 septembre 1996

AGIR N° 163 supplément à *Libres* N° 219
Directeur de publication : Maurice Brunon. Comité de rédaction : Armand Beaufrère, Maurice Brunon, Daniel Dabit, Daniel Gilet, Christian Guenoux, Louis Le Blevec, Pierre Matis, André Vuillier, S. Becker, avec le concours de l'équipe des permanents, des commissions de travail, du comité national et des délégués à la communication.
Mise en page : M. Hérault et D. Fridjine.
Rédaction-administration : 8, impasse Dumur, 92110 Clichy.
Tél. 01 47 39 40 80. Télécopie : 01 47 30 45 37.
Code Minitel 3615 ALCOVIELIBRE.
Commission paritaire : CCPPAP 50560.
Imprimerie du Vivarais, B.P. 38, 07103 Annonay.

EDITO

Au moment où le Mouvement VIE LIBRE engage ses adhérents à faire signer une pétition nationale en faveur de la défense de la santé publique, il est bon de rappeler que notre association, reconnue d'utilité publique, de jeunesse et d'éducation populaire, **ne roule pour personne.**

VIE LIBRE, dont la force principale est l'amitié, est , dans notre pays, **le corps représentatif des victimes de l'alcoolisme.**

A toutes les élections, locales, départementales, régionales, nationales, européennes, le Mouvement affirme ses convictions et décline ses propositions. **VIE LIBRE n'est pas neutre.** C'est le "poil à gratter de l'alcoologie" qui n'hésite pas à faire connaître à l'opinion ses positions, mais aussi ses indignations.

VIE LIBRE est devenue, au fur et à mesure de ses combats au service de l'homme, une organisation avec laquelle il faut compter.

Il est naturel qu'un Mouvement organisé, structuré, composé de militant(e)s dévoués, formés, persuasifs, tenaces, humanistes..., soit la convoitise d'associations, de syndicats, de partis politiques, de religions, qui voudraient bien le récupérer.

Une courroie de transmission telle que VIE LIBRE amènerait un apport considérable de moyens humains et matériels.

Beaucoup ont essayé... aucun n'a réussi !

VIE LIBRE s'honore d'aider les malades alcooliques, de lutter contre les causes de cette maladie, de prévenir et de participer à la réinsertion et à la promotion des malades guéris, **SANS TUTELLE, NI PATERNALISME.**

Les adhérents du Mouvement s'engagent à titre personnel dans les organisations syndicales, politiques, ou religieuses, de leur choix. Là où ils sont, leur abstinence, leur manière de vivre, la justesse de leurs analyses, font d'eux très rapidement des militants écoutés, particulièrement sur les problèmes médico-sociaux.

VIE LIBRE comptent parmi ses membres de nombreux élus municipaux, de nombreux responsables syndicaux, membres de C.H.S., C.T., d'encore plus nombreux adhérents d'associations caritatives, sportives, de religieux.

Ces engagements font partie de la promotion ; en même temps, ils permettent la propagation de nos idées.

Par contre, il serait inconvenant d'aller adhérer à une autre association d'aide aux malades alcooliques pour y défendre nos idées ou pour ramener leurs idées à Vie Libre. Ils ont les leurs... Nous les respectons.

VIE LIBRE est un Mouvement respecté et écouté parce qu'il est **libre et indépendant.**

Nous ne pourrions pas refaire des hommes libres, nous appeler VIE LIBRE, si notre association était elle-même "prisonnière". Si nous cédons aux tentations... VIE LIBRE y perdrait son âme.

D. DABIT

REVALORISATION DE LA FAMILLE

Pour les sections ou pré-sections qui n'auraient pas encore étudier ce thème en journées d'études, voici à titre d'exemple le programme et le déroulement d'une journée d'études.

– **Faire des invitations**, en mentionnant des points importants. Le nom de la section organisatrice, du responsable avec un numéro de téléphone, de l'animateur de cette journée, le lien avec les horaires de départ et de la fin. Préciser le thème retenu, mettre au courant s'il y a un repas de prévu avec les prix. Sur l'invitation, prévoir un bon de participation à découper et à renvoyer. Rappeler de prendre du papier, crayon, charte et l'enthousiasme, ainsi que l'heure où les participants(tes) seront accueillis. Joindre un programme.

Programme.

– **Lors des synthèses, se servir des documents suivants :**

"La thérapeutique appliquée de "Vie Libre", page 3.

– Revaloriser le malade par des relations avec l'entourage.

En rapport avec la 3me question du matin, page 5, sur les visites aux malades.

Page 6, préparation au retour.

– La charte, pages 10 et 11.

– Après la synthèse de l'après-midi, étude du document relations "Aidant - Aidé".

VIE LIBRE - Section de :.....

Programme de la journée d'étude

Date : **Heures :**

Lieu :

Thème : Revalorisation de la famille

Nous allons prendre en référence ces trois mots qui reviennent souvent dans le langage de Vie Libre :

- ☞ Avant
- ☞ Pendant
- ☞ Après.

MATIN

➤ Comment peut être ressenti un ou une malade alcoolique au sein de sa famille ?

➤ Est-ce que ce malade peut mettre en danger la santé de ses proches ?

➤ Lorsque le ou la malade sera en soins, quel sera notre discours :
- – auprès du ou de la malade
- – auprès de sa famille.

APRES-MIDI

➤ Au seuil du renouveau, quelles sont les étapes où des décisions importantes à mettre en place pour réussir cette nouvelle vie ?

➤ Vos réflexions **sur trois points** :

1. Une carte rose et une carte verte dans un foyer.
2. Baisse des adhésions.
3. Baisse du militantisme.

LE RAYONNEMENT DE VIE LIBRE

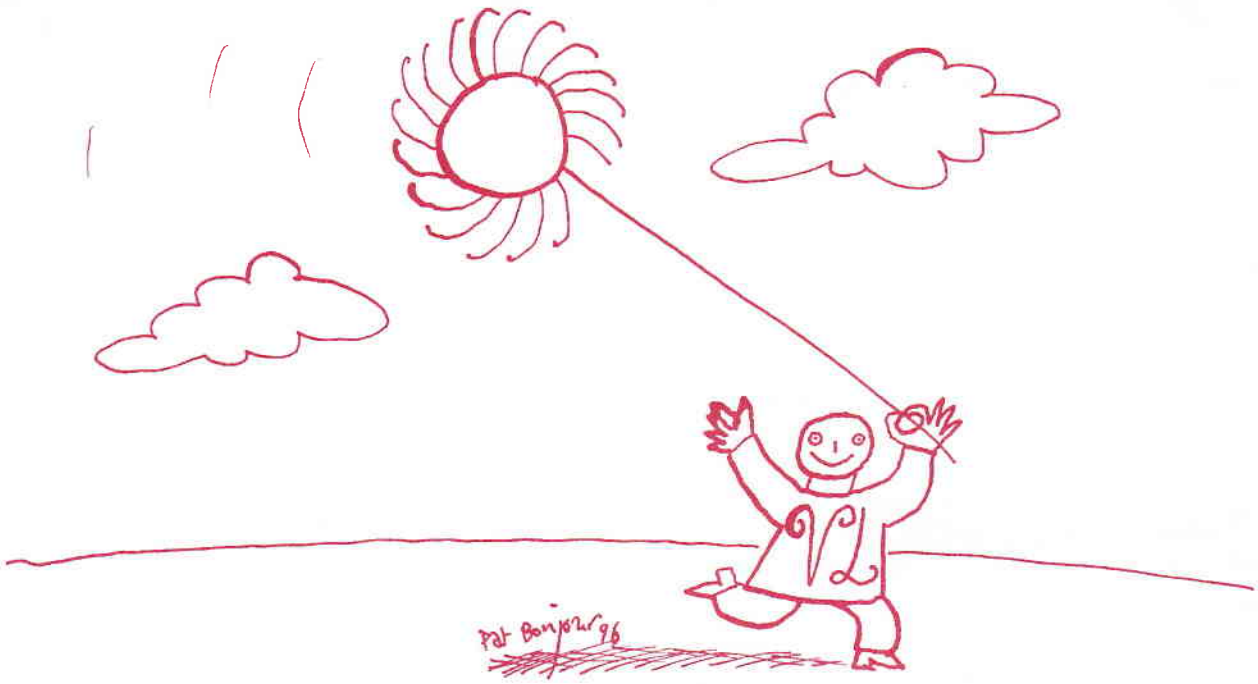

Dans tous les documents que nous envoyons, nous écrivons que Vie Libre est un mouvement de guérison, de réinsertion et de promotion des malades alcooliques et de leurs familles.

Avons-nous bien mesuré l'ampleur du programme que nous ont fixé nos fondateurs : Germaine et André. D'autant plus que cette démarche s'oppose à celle qui nous environne et qui est popularisée par les médias.

Dans presque tous les moyens d'information, nous entendons parler de compétition sans frein, de concurrence mondiale, de chômage.

Rarement, sauf pour des actions de type charitable ou médiatique, nous n'entendons parler d'aide aux plus défavorisés et encore beaucoup plus rarement du droit de chaque personne, quelle qu'elle soit, de vivre avec un logement décent et un travail permettant de vivre.

MOUVEMENT DE GUÉRISON

Vie Libre, dans son action de base, s'adresse aux malades alcooliques et à leur famille à partir des buveurs guéris et de leurs conjoints.

La première démarche sera de faire accepter à la personne que l'on va contacter qu'elle est malade et donc qu'elle doit se soigner.

Mais l'ambiance culturelle et sociale en France fait que les boissons alcoolisées sont une consommation courante, banalisée et la plupart des malades alcooliques mettent un certain temps avant de comprendre, d'expérimenter la nécessité d'un arrêt complet de l'alcool. Cela se traduit parfois par la rechute.

Nous avons aussi tous fait l'expérience d'amis qui s'enfoncent dans la maladie en pensant qu'ils peuvent "gérer leur consommation d'alcool".

On les revoit parfois, quelques mois ou quelques années après, dans des situations désespérées. C'est aussi, comme le dit Patrice dans le n° 218 de Libres, le parcours du combattant quand il y a une "urgence éthylique". Parcours du combattant qui commence par les médecins généralistes, qui suit par l'hôpital et qui se termine souvent à l'hôpital psychiatrique.

Comme si on marquait les malades alcooliques du sceau de la folie.

Mais le parcours du combattant ne s'arrête pas là. Guérir, c'est être bien dans sa tête, dans son corps et avec les autres.

Se reconnaître malade, faire une cure, accepter l'abstinence n'est pas tout. Il faut encore que l'abstinence, obligatoire pour certain, devienne un choix, qu'ils remettent d'aplomb des relations avec leur conjoint et leurs enfants, ainsi qu'au travail.

C'est vrai que tout ce parcours est difficile, mais, heureusement, nous voyons bien des malades abstinents et qui retrouvent des relations normales dans leur famille et leur travail.

MOUVEMENT DE RÉINSERTION

Aujourd'hui avec le chômage, notre Mouvement rencontre de nombreuses difficultés parce qu'il s'adresse en priorité au milieu populaire qui souffre le plus de cette perte de travail.

Certains nous disent : "Pourquoi arrêter de boire, ma situation va-t-elle être meilleure ?" La seule chose que nous pouvons dire, c'est : "De toutes les manières, ta situation ne pourra s'améliorer si tu continues à boire."

Dans la plupart des cas, nous ne pouvons pas trouver de travail, mais en plus les organismes sociaux font appel à nous pour aider les RMISTES à se réinsérer dans la société.

MOUVEMENT DE PROMOTION

Mouvement de promotion des buveurs guéris, c'est certainement l'une des plus grandes originalités de notre action.

Dans toute la société, quand on parle maladie, drogue, on interviewe des médecins. Il est bon de rappeler ces quelques lignes de la charte.

Mais la "VIE" et la "LIBERTÉ" ne seront efficacement rendues aux victimes de l'alcool que par ceux-là même qui ont recouvré la "santé" et la "liberté".

C'est pourquoi les premiers "SAUVETEURS DE BUVEURS SERONT LES BUVEURS EUX-MÊMES". Pour réaliser cet objectif, il faut que les buveurs guéris, qui en ont la volonté, puissent trouver des structures dans lesquelles ils puissent Agir.

C'est pour cela que nos fondateurs ont initié la création d'équipes de base.

Le règlement intérieur prévoit d'ailleurs que la section est la coordinatrice de ces équipes et qu'il en faut au moins deux pour une création de section.

Au fur et à mesure que de nouveaux malades arrivent et veulent prendre des initiatives, il faut soit que les équipes de base se multiplient, soit que l'animateur laisse la responsabilité.

Et si les équipes de base se multiplient, il faudra à terme que les responsables de section laissent leur place ou deviennent responsables au département, etc...

C'est dur ce que nous demande le Mouvement. Le malade alcoolique n'était rien, il avait tout perdu, la conjointe, les enfants étaient mal à l'aise, ou avaient honte.

Le malade revit, il retrouve sa fierté, il voit dans les yeux de son entourage l'approbation, le respect, l'amour. Il prend des responsabilités, il aide des malades, ses frères, ils montent des équipes dont il est l'âme, le leader.

Et on lui demande de créer encore d'autres équipes avec d'autres responsables qui ne vont peut-être pas avoir la même vue sur le fonctionnement que lui.

On pourrait presque associer ce parcours à celui d'un enfant qui apprend avec ses parents (les cartes roses), qui va à l'école (formation Vie Libre ou à l'extérieur) et qui doit faire sa propre expérience de responsabilité pour devenir adulte.

La seule différence qu'il y aurait c'est que cette apprentissage se fait sans jugement.

Mais sans cela, nous sommes des hommes et nous avons tendance à garder ou à agrandir nos responsabilités sans laisser la place aux nouveaux.

Notre mouvement a besoin de leader, mais de quel type.

Nous connaissons tous des responsables de structure qui y sont depuis des années, alors que d'autres auraient pu les remplacer.

Un ancien permanent national est aujourd'hui dans un comité de section, mais sans aucune responsabilité.

Vie Libre demande aux anciens de continuer à militer, mais en laissant la place aux jeunes de manière à ce que la promotion des buveurs guéris se passe de l'équipe de base au national le plus rapidement possible.

Ce problème de la promotion est certainement le plus important car il fait partie de la guérison du malade alcoolique.

P. MATIS

UN RAPPORT MORAL, POURQUOI ?

Chaque année, les sections doivent faire un rapport moral qui sera proposé et voté à l'assemblée générale de la section.

Le rapport moral c'est tout simplement le compte-rendu de toutes les activités de la section pour l'année qui se termine.

Il est composé de 3 parties :

1

La synthèse de toutes les activités qui ont été faites par les militants de la section.

2

Le bilan financier et le budget prévisionnel.

3

Les objectifs d'action pour l'année à venir.

Ce document est très important sur le plan local (mairies, organismes subventionnaires).

Sur le plan national, il sert à établir le compte-rendu financier et d'activités de toutes les structures du Mouvement.

C'est ce qui permet de rédiger la brochure du Conseil National.

Cette brochure est adressée à toutes les sections.

Etablir le rapport moral, c'est l'occasion de faire le point sur les activités de l'année passée et de prévoir la réalisation des objectifs de l'année à venir.

Depuis quelques années, on constate une diminution de nos adhérents cartes roses et surtout les cartes vertes.

Ne sommes-nous pas responsables de cette situation ?

Faire de nouvelles adhésions, c'est très bien, mais il ne faut pas oublier le suivi des anciens.

Nous ne sommes pas des marchands de cartes, mais plus nous serons nombreux, plus on pourra se faire entendre.

Chaque année, il y a des centaines de non-renouvellements.

A nous de réfléchir au pourquoi de cette situation et d'y remédier.

Nous avons beaucoup de difficultés à trouver des adhérents qui veulent prendre des responsabilités dans les comités de section, département, ou région et même national.

Quel est notre part de responsabilité dans ce désintéressement ?

Est-ce que nous faisons une place assez importante à la formation dans nos structures ?

Le tirage d'AGIR est en baisse, il faut que chacun de nous fasse de nouveaux abonnements, car Agir est un outil de travail indispensable à la formation des militants pour être efficaces dans leur action et les engager à prendre des responsabilités.

Nous vous proposons un schéma qui vous aidera à établir votre rapport moral pour l'année 1996.

RAPPORT MORAL : AIDE-MÉMOIRE

Préambule : Rappel succinct sur ce qu'est Vie Libre, son idéal, ses buts.

Composition du comité qui présente le rapport.

PLAN

I) Implantation et progression des membres

Communes où le Mouvement est présent.

Nombre d'équipes de base.

Nombre de réunions de comités.

Nombre de réunions mensuelles.

Nombre de malades contactés durant l'année écoulée.

Nombre de rechutes durant l'année écoulée.

Nombre de membres actifs : hommes, femmes, jeunes.

Nombre de membres sympathisants.

II) Action médico-sociale

Nombre de cures ambulatoires hospitalières.

Nombre de visites dans les hôpitaux généraux et psychiatriques.

Collaboration avec les médecins généralistes, alcoologues, psychiatriques, avec les infirmiers, assistantes sociales, travailleuses familiales.

III) Action familiale
(rappel de son importance)

Nombre de contacts avec les conjoints-parents.

Nombre de contacts avec les enfants.

Nombre de foyers reconstitués *(rappeler l'action des femmes et celle des jeunes).*

Nombre de conjoints.

Nombre d'enfants.

IV) Les loisirs
(leur importance)

Soirées culturelles.

Soirées et journées de détente familiale.

V) Action au travail
(rappel de la nécessité)

Dans les entreprises.

Collaboration avec les délégués du personnel, des syndicats.

Collaboration avec le comité d'entreprise et le comité d'hygiène, de sécurité et conditions de travail.

Collaboration avec la médecine du travail et le service social.

Collaboration avec les compagnons de travail et de l'employeur.

Dans le monde rural.

Chez les paysans, les artisans, les marins-pêcheurs, etc...

L'action dans les prisons.

VI) Information
(document audiovisuel)

Nombre de participants.

Réunions d'informations.

Réunions publiques.

Dans les écoles publiques, privées, CEG, CES.

VII) Formation

Rappeler son importance dans le Mouvement.

Equipes de base : révision d'activités.

Utilisation Libres - Agir.

Journées d'études.

Nombre.

Nombre de participants.

Thème traité.

Week-end de formation.

Stages nationaux 1er ou 2me degré.

Congrès éventuellement.

VIII) Action représentative
(rappeler son rôle)

Auprès des pouvoirs publics.

Auprès des associations familiales.

Auprès des parents d'élèves.

Auprès de tous nos élus.

OBJECTIFS D'ACTION

Ce sont d'abord ceux fixés par le Conseil national, et d'autre part ceux fixés par les comités responsables.

Ces objectifs peuvent concerner tous les points cités dans le rapport de l'année écoulée comme ci-dessous, mais il est prudent de n'en choisir que quelques-uns, sinon nous risquons de n'en réaliser aucun.

Amélioration ou développement des structures.

Renforcement de la collaboration médico-sociale.

Intensification de l'action au travail.

Progression de l'information.

Formation de militants.

Développement de l'action représentative.

CONCLUSION

Impression d'ensemble sur l'année écoulée et expression de la volonté de réaliser une année nouvelle encore meilleure.

L. LE BLEVEC

Nous publions le texte d'un article écrit par P. LEMARIE pour un journal dont chacun peut s'inspirer ou extraire des parties.

VIE LIBRE
"Mouvement de lutte contre la maladie alcoolique" reconnu d'utilité publique, de jeunesse et d'éducation populaire

325 Sections, 25 Pré-sections, 49 Comités Départementaux, 16 Comités Régionaux.

Dès 1953, nos militants se sont fixés deux objectifs principaux :

– **LA GUÉRISON** des malades de l'alcool et leur promotion.

– **LA LUTTE** contre les causes de l'alcoolisation.

En ce qui concerne la **guérison** des malades alcooliques, nous nous heurtons au manque de services spécialisés, actuellement on ferme des centres de cure ou de post-cure.

Trop souvent des personnes arrivent en milieu hospitalier pour des problèmes d'alcool, sont mises à l'écart dans des salles de "dessouloir" sans aucune attention et repartent comme elles sont venues ou au pire sont orientées en milieu psychiatrique.

Le malade alcoolique n'intéresse pas les médecins, peu d'entre eux sont formés dans ce domaine.

VIE LIBRE est présent dans les collèges, lycées, entreprises, hôpitaux pour la prévention et l'information, dans les commissions de réinsertion pour les plus démunis.

Nos adhérents se forment de plus en plus, afin de répondre au mieux à la demande, mais nos moyens financiers et matériels sont limités, car notre Mouvement est composé en majorité de buveurs guéris qui ont traversé une période similaire, s'en sont sortis et offrent de leur temps et souvent de leur argent pour soutenir les actuelles victimes de l'alcool.

Ces deux dernières années, une **"Convention" a été signée avec le Conseil Général des Hauts-de-Seine et a permis l'embauche d'un militant** afin de faire de l'accompagnement de bénéficiaires du revenu minimum d'insertion, en difficulté avec l'alcool sur la Commission Locale d'Insertion n° 7.

Cela ne suffit pas, car tous les publics sont concernés par ce fléau, et une personne sur un département ne peut être suffisante.

Des lieux d'écoute et d'accueil doivent être ouverts afin de répondre aux nombreuses demandes.

Sans la prise de conscience des politiques, et sans subventions, nous ne pouvons faire l'impossible et nos sections ne peuvent fonctionner correctement.

Notre Section de BAGNEUX couvre plus de huit communes, œuvre avec une trentaine de militants bénévoles entourés par leur famille (environ 70 personnes).

Nous accompagnons les malades vers les soins, tenons six permanences par mois sur trois communes, organisons des activités de loisirs et sorties (restaurant mensuel, week-end méchoui, fêtes diverses, jour de l'an bien sûr "sans alcool").

Nous œuvrons pour la **réinsertion des buveurs guéris, qui, elle, devient de plus en plus difficile à réaliser dans une société déchirée** (manque d'emplois, de logements sociaux, d'accès à la culture, aux sports, aux loisirs).

LA LUTTE CONTRE LES CAUSES

Les moyens existent, l'alcool rapporte de l'argent à l'Etat qui en perçoit les taxes, mais n'en reverse qu'une infime partie pour la prévention et les soins.

Par exemple : Une partie des taxes perçues pourrait alimenter les caisses des clubs sportifs pour éviter de mêler alcool et sport.

On oublie que le malade alcoolique est une victime, victime de manque de prévention et d'information, victime des incitations à consommer des boissons alcoolisées (non respect de la loi Evin), victime des publicités indirectes sur les chaînes télévisées, journaux, victime du mutisme sur les conséquences de l'alcoolisme, victime d'une société de chômage et d'exclusion poussant à se réfugier dans des produits euphorisants, licites ou illicites, afin de soulager ses angoisses et son manque d'avenir.

Combien faut-il aujourd'hui, à un cadre, un technicien, un ouvrier, pour se retrouver S.D.F. ?

Victime aussi des lobbies alcooliers qui visent des consommateurs de plus en plus jeunes **(65 % des 12/18 ans déclarent consommer de l'alcool, contre 47 % en 1991** d'après le Comité français d'éducation pour la santé et **26 % des 16/17 ans revendiquent un épisode d'ivresse dans le dernier trimestre),** avec le succès des bières à forte teneur en alcool de : 8,6° à + de 20° en boîte de 50 cl, mises en vente sans réglementation et à bas prix.

Nous accueillons des **malades de plus en plus jeunes et présentant parfois une polytoxicomanie.**

Le pourquoi d'une organisation, d'un règlement, d'un partage des responsabilités à VIE LIBRE

Toute association, tout mouvement ne peut continuer d'exister, progresser, se promouvoir sur un plan collectif, sans une organisation valable, sans un règlement conçu, accepté et appliqué par tous.

Il faut que chaque participant, chaque membre comprenne que toutes ses actions personnelles, individuelles, engagent dans un sens ou dans l'autre la marche, la vie même de la société, ou de l'association à laquelle il appartient.

Il en est de même pour notre Mouvement Vie Libre. Prenons-nous suffisamment conscience de ce qu'est au regard de tous les autres mouvements, comités, ou associations, notre position Vie Libre et l'action qui en découle.

Nous savons bien à quoi nous oblige notre reconnaissance d'utilité publique par le gouvernement qui fait que nous sommes responsables aux yeux de l'Etat et en regard de la loi de toutes les actions individuelles et collectives que nous entreprenons.

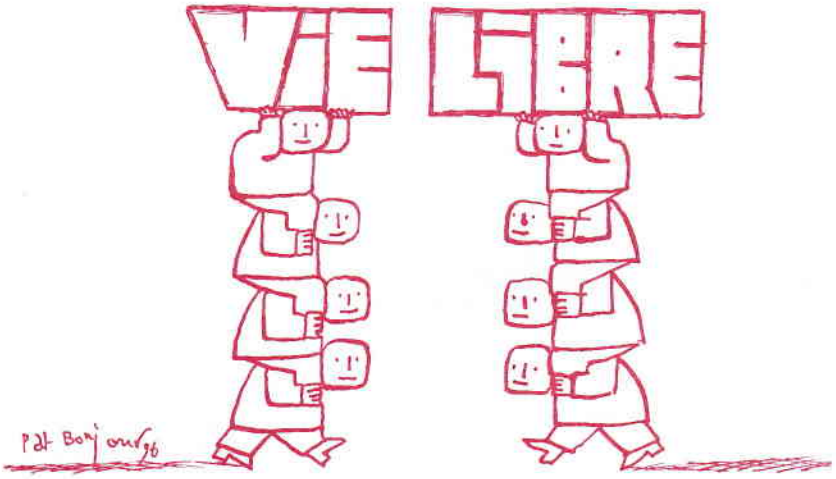

C'est tous ensemble que nous devons assurer la marche et le fonctionnement du Mouvement. La réussite totale que nous souhaitons dépend de nous tous et de chacun en particulier.

Lorsqu'une section, un comité départemental ne respecte pas le règlement, ne tient pas compte des motions votées et acceptées , c'est le grain de sable qui vient perturber la bonne marche et l'avancée du Mouvement.

Il y a alors retard, donc perte d'un temps précieux au préjudice des malades et des familles.

Pensons à tous ceux qui nous attendent pour guérir.

N'oublions pas non plus que se trouvent à l'affût ceux qui n'acceptent pas notre travail de base parce que celui-ci compromet leurs possibilités de nous diriger, de nous mettre en tutelle et nous empêcher alors d'agir en temps que Vie Libre aux dépens des malades.

Nous avons voulu guérir afin de redevenir des hommes et de femmes à part entière.

Nous avons voulu guérir pour construire ensemble un mouvement de responsables, un mouvement d'adultes.

Agissons-nous toujours en adultes ?

Nous sentons-nous vraiment responsables partout et toujours ?

Responsables dans son propre foyer (éducateur des enfants).

Responsables au dehors (au travail, syndicats ou associations diverses, parents d'élèves, etc...).

Responsable à l'intérieur du Mouvement ?

A Vie Libre, nous sommes pour le partage des responsabilités ! Qu'en est-il dans le concret ?

Si nous sentons notre responsabilité, nous voyons nos... devoirs.

Devoirs envers le malade.

Devoirs envers le Mouvement.

Vis-à-vis du Mouvement, nous sommes tous solidaires et complémentaires quel que soit notre rôle dans le Mouvement.

Cette responsabilité, nous nous devons de l'assurer totalement et ensemble.

Lorsque je renvoie avec retard des papiers demandés par le National, je n'agis pas en adulte-responsable.

Lorsque j'assume un poste de trésorier, je dois donner des comptes précis, réguliers et avoir le souci des réadhésions et des nouvelles adhésions.

Nous sommes tous, sans exception, responsables de la bonne marche et du bon fonctionnement du National.

Nos élus nationaux ne sont que nos représentants et ils ne peuvent agir efficacement que si, à la base, nous leur en donnons les moyens.

Nous ne sommes pas des adultes si nous ne savons que rouspéter, discréditer.

Disons par écrit ou de vive voix ce qui, à nos yeux, ne cadre pas et proposons des solutions de remplacement.

Contester... oui, mais en même temps aidons à construire afin que notre Mouvement répondre toujours mieux aux impératifs qui se présentent chaque jour.

Nous sommes tous attelés à la même charette, donc tous solidaires.

REPRÉSENTATIVITÉ

Nous nous voulons et nous sommes de fait représentatifs de toutes les victimes de l'alcoolisme : aimer, aider, soutenir et défendre nos amis malades.

Militant, je représente ce que j'ai vécu, les souffrances de la maladie alcoolique et l'expérience de la guérison.

Parce qu'ancien malade alcoolique, je sais ce que j'attendais durant cette maladie, ce que mon ami malade attend et que je suis peut-être le seul à pouvoir comprendre véritablement.

Beaucoup de mesures prises dans la lutte contre l'alcoolisme sont dirigées contre le malade, ce n'est pas la lutte contre l'alcool, c'est la lutte contre le buveur.

C'est pourquoi devant l'importance de ce combat contre l'alcoolisme, contre les causes voulues qui incitent des hommes et des femmes à boire jusqu'à la déchéance totale, nous devons lutter de toutes nos forces pour rester nous-mêmes, c'est-à-dire libres à Vie Libre, afin de préserver cette représentativité sans laquelle rien de vraiment concret dans la lutte contre les causes ne pourra se réaliser.

L. LE BLEVEC

DES CLUBS DE NOUVEAUX PLAISIRS...

...Ou une réflexion volontairement inachevée... à lire et à compter, grâce aux réflexions de chacun : en famille... au cours de réunions des équipes de base et des sections... durant une journée d'étude.

PLAISIRS... LA GRANDE VARIÉTÉ

Le plaisir est une sensation agréable, ou un sentiment agréable... Sa dimension est, souvent, physique (la dégustation d'un bon plat, d'un bonbon, d'une glace... la chaleur alors qu'on est frigorifié)... Mais il y a, aussi, et surtout, les plaisirs d'ordre intellectuel et affectif...

- le plaisir de lire
- le plaisir d'admirer un beau paysage... un lever ou un coucher de soleil
- le plaisir d'écouter de la musique
- le plaisir d'un repas en famille, entre amis
- le plaisir de jardiner, de bricoler... pour soi ou pour les siens
- le plaisir de faire plaisir ("le plaisir d'offrir")
- tous les autres plaisirs de la vie conjugale, familiale, professionnelle, associative
- et, du coup, nous sentons que le plaisir est souvent synonyme de "joie", "amour", "amitié", "bonheur".

Le plaisir n'est jamais un état permanent... il passe souvent par des privations, par des renoncements, par des efforts, par des combats :

- pour connaître le plaisir de réussir dans ses études
- pour éprouver le plaisir d'une performance sportive personnelle ou d'une victoire d'équipe...

La multiplication des plaisirs peut aussi entraîner des déplaisirs. Il arrive que quelques minutes de gourmandise entraînent des heures de malaise, de souffrance, de "déplaisir".

Les plaisirs les plus profonds, les plus durables, sont ceux qui mettent en communication, en lien avec d'autres...

La vie est plaisir dans la mesure où on veut, où l'on peut, apporter, offrir, du bonheur aux autres... dans la mesure où l'on sait, aussi, recevoir du bonheur de la part des autres.

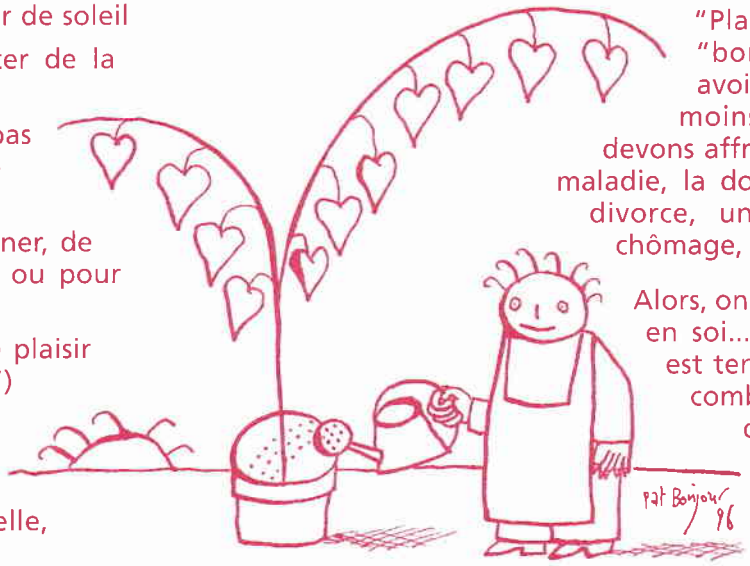

"Plaisir", "amour" et "bonheur" semblent avoir disparu, plus ou moins, lorsque nous devons affronter la fatigue, la maladie, la douleur, un deuil, le divorce, un licenciement, le chômage, la déprime.

Alors, on ressent des "vides" en soi... et, aujourd'hui, il est tentant de vouloir les combler au plus vite par des produits "naturels" ou "chimiques", à effets rapides, mais qui n'apportent pas pour autant des solutions durables...

Il s'agit de certains médicaments, de l'alcool et d'autres drogues... Or, ces produits, très vite, n'apportent plus les plaisirs du début... Pire, bien pire, ils entraînent de très douloureux "déplaisirs", d'ordre physique et affectif, d'ordre familial, professionnel (dans l'entreprise) et social (relations avec l'entourage et les amis, désordre public, insécurité routière).

...Exprimons, chacun, ce que nous pensons de cette présentation du plaisir en général et des divers "plaisirs" et "déplaisirs" de la vie.

LES PLAISIRS PERDUS

La maladie alcoolique fait perdre de nombreux plaisirs :

• on goûte de moins en moins ce que l'on mange (c'est pourquoi on a souvent besoin de beaucoup d'épices),

• on mange de moins en moins (et dégoût de la viande saignante), etc...

• l'amour : la chaude ambiance conjugale et familiale... est remplacée par la froideur et l'indifférence, ou l'agressivité et les violences,

• l'amitié : les amis s'éloignent,

• la suppression du permis fait perdre le plaisir de conduire... d'aller au travail "par ses propres moyens",

• ce sera, pour certains, le licenciement... et l'impression d'être injustement repéré, incompris, persécuté,

• c'est l'abandon progressif du bricolage, du jardinage, du sport... de ces activités qui, autrefois, suscitaient tellement de plaisirs...

• les ennuis de santé, les souffrances se multiplient;

... A chacun de compléter cette énumération des "plaisirs perdus" en fonction de ce qu'il a vécu personnellement ou, en tant que conjoint, enfant... ou encore en fonction de ce qu'il a déjà vu autour de lui.

LES PLAISIRS RETROUVÉS

Les débuts dans l'abstinence d'alcool, quand on est bien décidé à s'en sortir, sont marqués par des "plaisirs retrouvés."

• "Il y a des années que je n'avais plus pris (et apprécié) le petit déjeuner."

• "Je retrouve la confiance... ma femme m'a donné un billet de 200 F pour aller acheter une bricole."

• "Mon mari m'a redonné la signature sur le carnet de chèques."

• "Je recommence à parler avec ma femme... on se retrouve."

• "Je découvre que non seulement j'ai des enfants, mais qu'ils m'aiment encore... malgré tout ce que je leur ai fait voir !"

• "J'ai récupéré mon permis."

... A nous de prolonger cette énumération... en évoquant ce que nous vivons depuis quelques jours, quelques semaines, quelques mois, ... ou depuis des années... en tant que guéri(e) ou en voie de guérison, en tant que conjoint, enfant.

DES PLAISIRS NOUVEAUX

Plus encore que les plaisirs retrouvés, bien des membres de "VIE LIBRE" découvrent et apprécient de nouveaux plaisirs...

• Le permis de conduire obtenu à 40 ou 50 ans.

• Les toutes premières vacances.

• Une ambiance et un dialogue familial jamais atteints à un tel niveau.

• Le plaisir d'aider un copain à s'en sortir, de se former, de reprendre des responsabilités.

• Le plaisir d'une promotion professionnelle.

• Le plaisir, le bonheur de la naissance d'un enfant très désiré après la guérison.

• Le plaisir de la découverte de nouveaux loisirs : la marche, la pêche, tel jeu de société, le jardinage, la cuisine, les brocantes, la vie associative, un engagement syndical ou politique... sans oublier, pour beaucoup, le nouveau et vif plaisir (après parfois un dur combat) de s'être libéré également du tabac... La victoire sur le tabac, en plus du plaisir de la liberté, c'est aussi tous les plaisirs d'une meilleure santé, et les plaisirs que l'on s'offre ou que l'on offre... grâce aux économies.

... A chacun de compléter... Ensemble, doublons, triplons, cette énumération en précisant nos "nouveaux plaisirs".

DES CLUBS

Quand j'ai commencé à dire autour de moi, en février, que j'avais en tête la rédaction d'un article affirmant que "VIE LIBRE" est constitué par des "CLUBS DE NOUVEAUX PLAISIRS"... j'ai étonné, et même choqué, des auditeurs.

Je tiens à préciser que le mot "club" est à envisager uniquement à l'image d'un club de football, d'une association sportive.

Dans de tels clubs, on a une organisation (comité, bureau, statuts, règlement intérieur), des personnes qui entraînent, qui s'entraînent, qui forment et qui se forment, qui connaissent le plaisir d'agir ensemble, de se dépasser, de se surpasser, dans le dynamisme, l'amitié, la solidarité, la complémentarité.

Combien de fois ne disons-nous pas, n'entendons-nous pas dire : "Sans "VIE LIBRE", je ne m'en serais pas sorti... c'est grâce au Mouvement que je réalise tout cela !"

Ce que nous avons reçu, partageons-le avec les autres, faisons tout pour que beaucoup d'entre nous, autour de nous, accèdent, à leur tour, à tous ces plaisirs.

Pour cela, il nous faut construire un Mouvement solide, c'est-à-dire bien structuré à tous les échelons : de l'équipe de base et de la section, jusqu'au Comité National et au Conseil d'Administration.

Comme dans les bons clubs sportifs, faisons en sorte que nos équipes de base, nos sections, soient les meilleures possibles, les plus dynamiques : dans l'accueil, le dialogue, l'amitié, et dans de multiples autres plaisirs. A nous d'être motivés et motivants et de faire en sorte que "VIE LIBRE" soit perçu comme un ensemble de "CLUBS DE NOUVEAUX PLAISIRS", de Clubs dynamiques, attirants, rayonnants, efficaces.

... Que chacun dise s'il est d'accord, ou non, pour comparer les structures de "VIE LIBRE" à des "Clubs" ? Précisons pourquoi ?

Pierre BOIDIN

NOTE :

Au cours de nos échanges sur les plaisirs perdus, retrouvés ou découverts, faisons preuve de délicatesse à l'égard des nouveaux, de tous ceux qui vivent encore bien des souffrances : santé fragile, divorce, chômage, rejet des siens.

Aidons-les à croire que, progressivement, ils pourront accéder, eux aussi, à d'authentiques plaisirs, sources d'un vrai et grand bonheur.

Calendrier & Agenda 1997

VIE LIBRE

ils sont en vente au

Siège National VIE LIBRE
8, Impasse Dumur - 92110 CLICHY
Tél. 01 47 39 40 80 - Fax 01 47 30 45 37
Minitel 36.15 ALCOVIELIBRE

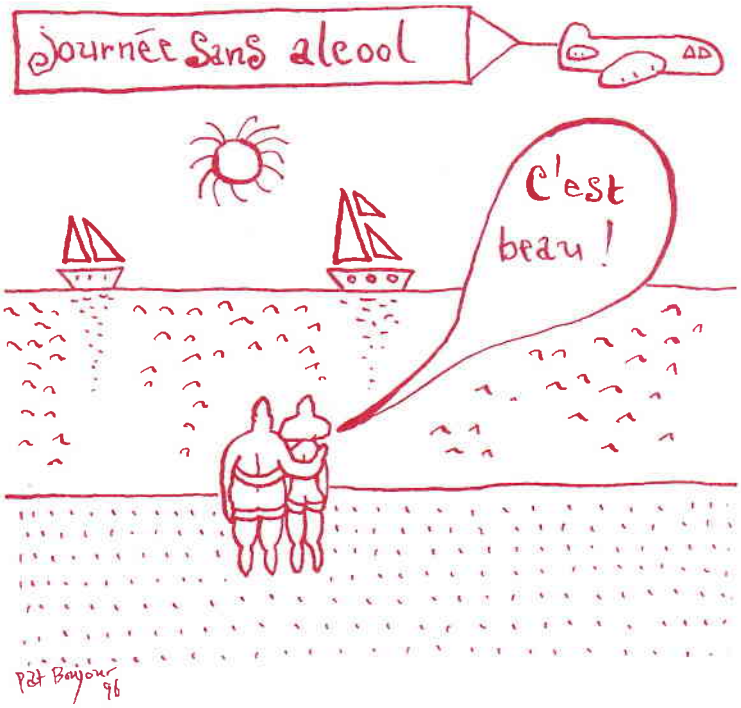

Une lutte contre les toxicomanies est engagée pour défendre la santé publique, par les politiques, mais l'alcool reste protégé.

Nous réclamons **UNE JOURNÉE NATIONALE SANS ALCOOL**, comme pour le tabac.

On estime à **3 millions de personnes buveuses excessives ou dépendantes** de l'alcool en FRANCE (troisième cause de décès), soit environ **50.000 personnes par an.**

Ce fléau entraîne des drames familiaux, économiques, psychologiques, d'exclusion, ainsi que des actes de violence.

De plus en plus, nos militants sont sollicités par les malades, leur famille et proches, les services sociaux pour aider ceux-ci à sortir de la dépendance.

Malgré tout cela, nos adhérents ne baissent pas les bras, bien au contraire, afin qu'une politique de santé en direction des malades de l'alcool se mette réellement en place,

Que nos propositions soient appliquées !

Que les malades redeviennent libres et heureux !

Que des familles soient reconstituées !

P. LEMARIE

ABONNEZ-VOUS À LIBRES

Abonnement simple, 6 numéros par an : 72 F
Abonnement de soutien : 170 F les 6 numéros

Nom : .....Prénom : .....

Rue : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Date et signature

Journal "Libres", 8, impasse Dumur - 92110 Clichy
Tél. 01 47 39 40 80 - Fax 01 47 30 45 37 - Crédit Mutuel : 4102 34379841